

## Session de travail de la Ville de Belle-Baie

### Compte-rendu

Date:	Le 7 octobre 2025
Heure:	18 h 45
Présents / présentes:	D. Guitard, maire J. Olivier, maire suppléant R. Arseneau, conseiller A. Bard-Lavigne, conseillère B. Couturier, conseillère O. Dilhac, conseiller C. Doucet, conseiller G. Frenette, conseiller M. Larivière, conseillère A. Noël, conseillère
Administration:	P. Fongemie, directeur général W. St-Laurent, greffière municipale D. Boudreau, conseillère en ressources humaines et greffière adjointe M-A Godin, directeur services aux citoyens M. Courtin, directrice services administratifs et Initiatives corporatives R. Doucet, trésorier B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique R. Peñarroya, analyste technique senior R. Clavet, chef de police B. Robichaud, avocate municipale

#### 1. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale constate le quorum.

#### 2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclaré.

#### 3. PRÉSENTATION DE LA CSR CHALEUR - proposition d'un nouveau modèle pour le transport en commun

Le conseil est informé de l'avancement du dossier concernant la régionalisation du système de transport en commun pour la région Chaleur. La CSR Chaleur travaille sur ce dossier depuis le début de 2023, et il avait auparavant été initié par le Réseau d'inclusion communautaire auprès des anciennes municipalités avant la fusion.

Depuis, plusieurs développements ont eu lieu. La CSR Chaleur a poursuivi ses travaux en collaboration avec les CSR Péninsule acadienne et la CSR Nord-Ouest, ces deux régions disposant déjà de services de transport sur leur territoire. Les échanges avec la CSRNO ont permis de constater l'expertise importante de cette commission dans ce domaine.

La directrice générale de la CSR Chaleur Jocelyne Hachey souligne que la régionalisation du transport en commun pourrait offrir plusieurs avantages, notamment en matière de coûts et d'amélioration des services pour les citoyennes et citoyens.

La directrice du développement régional à la CSRNO, Mélanie Ruest et le gestionnaire du service Flex Go pour la CSRNO, Olivier Baril sont présents afin de présenter le nouveau modèle proposé.

La présentation porte sur les éléments suivants et est suivie d'une période de questions :

- L'histoire de FlexGo;
- Phase 1, 2, 3 et 4;
- Statistiques opérationnelles ;
- Indicateurs de performance clé;
- Retour d'expérience ;
- Présentation du mode agile et explication de la nécessité de la période de réservation ;
- Clarification de certaines fausses croyances entourant le service ;
- Proposition du modèle envisagé pour la région Chaleur ;
- Fonctionnement du financement du transport via les CSR ;
- Modélisation des coûts;
- Un nom, une image, un service.

On recommande à la municipalité de Belle-Baie, la création d'un comité de transport. Et on précise que toute acquisition relèverait de ce comité, tout comme toute décision liée à l'augmentation ou à la réduction du niveau de service.

Sans connaître les coûts, M. le maire mentionne qu'il aime le concept du modèle. Il ajoute que le service proposé vient aussi répondre aux inquiétudes que le conseil avait exprimées dans la première version du projet.

#### **4. BUDGET 2026 DE LA CSR CHALEUR**

Joyce Basque, directrice des finances de la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC), présente un préambule du budget de la CSRC pour 2026. Le budget équilibré prévoit des revenus et des dépenses d'environ 13,1 millions. Elle indique que la majorité des dépenses sont liées au service des déchets solides.

La contribution totale de Belle-Baie au budget de la CSRC représente la contribution la plus élevée parmi les communautés membres de l'organisme.

La directrice générale de la CSRC confirme que des sommes d'argent sont prévues au budget pour le Congrès mondial acadien 2029 (CMA) selon les montants proposés par le président du comité organisateur.

Les préoccupations des élus concernant le budget présenté par la CSRC portent notamment sur les points suivants :

- Le pourcentage du Fonds d'aide aux services régionaux (FASR) attribué à la Ville de Bathurst qui inclus la part de Belle-Baie pour les infrastructures du KC Irving et du Centre aquatique de Bathurst;
- La contribution des membres au transport en commun, qualifié de projet régional, alors qu'il ne dessert pas le territoire de Belle-Baie ;
- La contribution maximale de 40 000 \$ de Belledune pour les infrastructures partagées, soulevée afin d'assurer un partage équitable, ainsi que le manque de souci d'équité perçu pour Belle-Baie.
- Différence d'environ 50 % dans la contribution à l'Aménagement local comparativement à une ville ayant une population similaire;
- Inquiétudes concernant les nouvelles embauches prévues par la CSRC et la perte de revenus découlant du gel de l'évaluation foncière, ainsi que de la révision du modèle de prestation des services régionaux, laquelle pourrait entraîner un changement structurel.

Le directeur général réitère qu'il existe une réalité financière liée à la capacité de payer, et que Belle-Baie ne dispose pas de la même capacité financière que la Ville de Bathurst. Il mentionne également siéger au comité provincial sur la réforme de l'évaluation foncière et que lors de la création des nouvelles municipalités dans le cadre de la réforme municipale, le critère retenu était principalement la population, sans tenir compte de

l'assiette fiscale de ces municipalités. Cette situation illustre la réalité financière entourant leur capacité de payer.

**5. DEMANDE D'UN CITOYEN CONCERNANT LA CRÉATION D'UN PARC À CHIENS**

Une demande d'un citoyen fut reçue pour l'aménagement d'un parc à chiens sur le territoire de Belle-Baie, dans le secteur Petit-Rocher ou Beresford. Cette demande s'inscrit dans le plan maître en loisir de la municipalité. Elle sera présentée au conseil afin de déterminer s'il souhaite aller de l'avant avec ce projet.

Une recommandation concernant l'emplacement et les coûts sera soumise aux membres du conseil, et une décision devra être prise par les élus par la suite.

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 9 h 25.

Danica Boudreau  
Danica Boudreau, greffière adjointe